

La précarité dans l'édition

Petit tour d'horizon social du monde de l'édition

Le milieu de l'édition n'a pas échappé aux griffes des grands groupes financiers pour lesquels la concentration et la globalisation sont des moyens d'accroître les profits. Les principaux groupes français - Hachette (Lagardère), Éditis et Media Participations - réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger. Hachette est ainsi le premier groupe d'édition en France mais également en Grande-Bretagne, en Australie et en Nouvelle-Zélande grâce au rachat de nombreux groupes locaux. Sixième groupe d'édition mondial, Hachette a réalisé en 2007 un chiffre d'affaires de 2130 millions d'euros (Livres-Hebdo, 13 juin 2008). Ces groupes pratiquent l'économie d'échelle, ils possèdent une multitude de maisons d'édition, les canaux de distribution et des réseaux de librairies. Notons qu'ils détiennent aussi les deux tiers des journaux et magazines ... Ils réalisent d'importants bénéfices chaque année car ce secteur est rentable, mais qu'en est-il des salariés au sein de ces empires ?

En parallèle, l'édition indépendante en France reste très importante, de qualité, et permet à des textes et à des auteurs de ne pas rester dans l'anonymat. Elle joue un vrai rôle de résistance et de diversité. Le nombre de maisons d'éditions indépendantes augmente d'année en année. Elles rencontrent de multiples difficultés pour se faire diffuser et distribuer, pour avoir un minimum de visibilité et pour survivre, tout simplement.

Une des particularités de ce secteur est d'abord la centralisation. La majeure partie des maisons d'édition est concentrée à Paris, de préférence rive gauche. On en trouve quelques-unes en province qui ont réussi à se développer loin de la capitale, mais elles ont généralement un bureau parisien (éditions de l'Aube, Actes Sud ou Milan par exemple). La centralisation fait de ce secteur un monde fermé qui fonctionne surtout sur le mode du copinage. Il est rare de trouver une annonce d'emploi pour un poste d'éditeur. Pour les postes-clé, tout se fait par le bouche-à-oreille et par connaissance, les parrainages et clubs de tout genre sont monnaie courante.

La concentration a aussi changé la donne dans les métiers de l'édition. Aujourd'hui, hiérarchiquement, le poste le plus important n'est plus celui de l'éditeur (qui choisit les textes à publier), mais celui du directeur financier qui établit le seuil de rentabilité minimum d'un ouvrage. Indirectement, il a donc son mot à dire sur la politique éditoriale qui doit répondre à des critères de rentabilité. Outre les directeurs, qui gagnent très bien leur vie, la plupart des salariés ne gagnent que le Smic, voire un petit peu plus pour ceux qui travaillent au service de presse ou à la fabrication.

L'édition est une branche qui fait énormément appel aux stagiaires et de nombreux postes leur sont attribués. Évidemment, c'est extrêmement rentable... Il est courant de voir des services entiers confiés à des stagiaires qui défilent les uns après les autres, sur des durées de trois à six mois, par exemple au service des manuscrits des éditions Flammarion. Sur le site de l'Asford, le centre de formation du syndicat national de l'édition, la plupart des annonces "d'emploi" sont des stages. Légalement, ils doivent obligatoirement être régis par une convention signée entre l'école et la maison d'édition. Il est mentionné que le stagiaire peut gagner 30 % du Smic mais rien n'oblige les entreprises à le rémunérer. Certaines ne remboursent même pas les frais de transport. Cette pratique a été dénoncée plusieurs fois par des étudiants ayant fait au moins cinq années d'études supérieures. Ils ne trouvent que des stages qui ne débouchent jamais sur un emploi stable. Mais rien n'y fait, le stage continue à être monnaie courante, à remplacer de vrais emplois méritant une rémunération et à laisser de nombreux étudiants dans la plus grande précarité. En règle générale, il y a un profond décalage entre le niveau d'étude requis et la rémunération. Le salaire d'un assistant d'édition est d'environ 1200 € par mois.

.../...

.../...

Les entreprises ont tendance à externaliser de nombreuses tâches, comme la correction, l'iconographie ou l'illustration. Ces intervenants seront embauchés sur une courte durée, en CDD, note d'honoraire ou contrat indépendant, sans promesse de travail régulier. Le pire étant que le tarif horaire baisse depuis quelques années.

Les métiers de l'édition connaissent un taux très faible de syndicalisation. Pourtant, ces derniers temps, la grogne monte. Au printemps dernier, 150 salariés des éditions Flammarion (appartenant au groupe italien Rizzoli) se sont rassemblés au pied de l'immeuble pour manifester leur mécontentement. Slogans : "Bac + 5 = 1280 € net" ou "Flammarion, profit en hausse, salaires en berne". Comme le rappelle le communiqué des représentants du personnel, les résultats du groupe Flammarion en 2007 ont été excellents, « avec un chiffre d'affaires en hausse de 8,3 %, un résultat opérationnel qui grimpe de 23 % et un résultat net en progression de 10 % » (Livres-Hebdo du 13 juin 2008). Évidemment, les salaires ne suivent pas et les salariés ne se voient jamais récompensés pour le fruit de leur travail. Classique... Plus récemment, le groupe Éditis, 2e groupe français, propriété du fonds d'investissement Wendel, a été revendu au groupe espagnol Planeta. Pour précision, le patron de Wendel n'est autre qu'Ernest-Antoine Seillière ! Lors de la cession, une douzaine de cadres dirigeants d'Éditis et de Planeta se sont partagé quelque 37 millions d'euros ! Et ça ne passe pas chez les salariés, qui ne demandent pourtant qu'une prime exceptionnelle de 1000 euros bruts. Les élus du personnel et les délégués syndicaux (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO-USI) déclarent : "Pour rétablir la crédibilité des dirigeants aux yeux de leurs équipes, nous appelons ces managers à redistribuer aux salariés une partie de la plus-value qu'ils ont perçue", ou encore "qu'Éditis ne propose que des miettes aux 2500 salariés en remerciement de leur contribution (...). Il en va du climat moral dans l'édition tout entière". Même *Le Monde* du 29 août 2008 parle d' "une profession qui méprise ses salariés et maintient ses salaires minima sous le Smic". Une découverte ! Eh oui, qui dit grand groupe financier dit stock-option et parachute doré ... Mais une fois de plus, on s'intéresse davantage à la plus-value indécente des patrons qu'aux salaires misérables versés depuis des années aux salariés.

Le terme d'éditeur "indépendant" recouvre diverses terminologies. Certaines maisons d'édition indépendantes, c'est-à-dire n'appartenant pas à un grand groupe financier, sont des entreprises extrêmement rentables ayant su conserver leur capital entre les mains d'une famille ou du fondateur, telles Gallimard ou Albin Michel. Ces maisons, empires à elles seules, fonctionnent à peu de choses près comme celles vues précédemment. Elles n'ont souvent comme seul intérêt la rentabilité quel qu'en soit le prix aussi bien en terme de gestion de leur personnel que de qualité de leur production. Le label "indépendant" ne doit pas être un blanc seing permettant d'enterrer le code du travail avec la dignité des salariés.

En opposition, on trouve tout de même de petites maisons d'édition indépendantes, qui ont démarré leur activité avec un maigre pécule et qui se débattent pour trouver une place à l'ombre des grands. Dans ces petites maisons, on ne trouve que très peu de salariés. Les éditeurs sont généralement bénévoles et vivent d'un autre travail en parallèle. Être salarié dans une de ces petites maisons relève de l'impossible. Tout d'abord parce qu'il faudrait un rythme de parution important pour que les entrées d'argent soient régulières. Ensuite parce que la diffusion-distribution permet rarement de vendre plus de mille exemplaires de chaque ouvrage et qu'entre les différents intermédiaires, l'éditeur ne récupère qu'environ 40 % du prix public du livre, sans compter les droits d'auteurs, le prix de la fabrication, etc. Pour finir, ces maisons ne disposent pas d'une exposition suffisante dans la presse ou autre média afin de réaliser de réels bénéfices sur les ventes. C'est pourquoi on trouve aussi pas mal d'abus dans ce genre de structures. Certaines ne paient pas les droits d'auteur ou les traducteurs par exemple. C'est la précarité pour tout le monde !

.../...

.../...

Attention, notons tout de même que certaines sont composées de bénévoles "consentants" qui portent un projet non lucratif. Ce sont souvent des associations de type loi 1901. Les employés sont souvent polyvalents et le patron entretient des rapports paternalistes. La maison d'édition doit jongler avec une faible trésorerie, donc les salariés ne peuvent porter aucune revendication... De fait, les grands groupes capitalistes se partagent le gâteau pour ne laisser que les miettes aux petits.

La précarité dans l'édition s'étend aussi à d'autres acteurs, et pas des moindres. Les auteurs et les libraires. Très peu d'auteurs vivent de leur plume en France. Ceux qui arrivent à avoir des contrats réguliers vivent de leurs à-valoir. Exemple : un auteur signe un contrat où il est stipulé qu'il doit rendre le manuscrit dans cinq mois. Il percevra 1250 € par mois pendant cette durée. Mais cette somme lui sera déduite de ses droits d'auteur, ce n'est en fait qu'une avance sur royauté. Quant aux libraires, leur salaire dépasse rarement les 1300 € net. Que ce soit en librairies indépendantes ou dans les chaînes. Ce métier est en partie protégé par la loi Lang de 1981 qui impose un prix unique pour les livres. Ceci ne permet pas aux grands groupes de casser les prix pour laisser les petites boutiques sur la paille. Mais notre cher gouvernement est en train de remettre cette loi en cause car elle est jugée trop antilibérale. Bel avenir en perspective ! L'édition est une industrie culturelle qui rapporte des millions à quelques grands groupes financiers ayant pignon sur rue. La situation des salariés au sein de ces grandes entreprises est plus qu'aberrante, mais elle n'est pas inhérente au secteur de la culture, elle est inhérente au terme d'industrie. Si ces grands groupes réalisent de monstrueux chiffres d'affaires, c'est en partie parce qu'ils exploitent au maximum les ressources humaines et qu'ils sous-payent des métiers requérant des qualifications. Le deal est simple : "Vous travaillez dans un secteur intellectuel motivant et valorisant en contrepartie vous devez vous investir sans compter". Nous pourrions également traduire ce dogme par "Vous travaillez dans un secteur motivant et valorisant en contrepartie vous devez accepter de vous avilir devant le pouvoir de l'argent, oublier votre vie privée, ne pas compter vos heures et accepter toutes les conditions même et surtout celles complètement illégales".

Ces aberrations ne pourront être dénoncées et dépassées que si les salariés se regroupent et se mobilisent pour faire pression sur les dirigeants et pour que les salaires suivent enfin la courbe des bénéfices.

(Syndicat Interprofessionnel de la Presse et des Médias – vendredi 12 décembre 2008)

<http://sipm-cnt.org>